

Juger les ministères



Paul Calzada

☰ **Sommaire**



Bonjour Mon ami(e),

“Je connais tes œuvres... Je sais que tu ne peux supporter les méchants ; que tu as éprouvé ceux qui se disent apôtres et qui ne le sont pas...” ([Apocalypse 2.2](#)).

Il est très intéressant de relever le témoignage de félicitations que le Seigneur adresse à cette Église d'Éphèse qui s'est permis de juger et jauger ceux qui se disaient apôtres. Ces chrétiens ont testé ces ministres et se sont rendu compte qu'ils n'étaient pas de vrais serviteurs de Dieu.

Trop de chrétiens aujourd'hui croient, à tort, qu'il leur est interdit de tester les serviteurs de Dieu. Or, ce verset souligne le contraire. Ce verset rappelle, que c'est l'église locale qui teste, éprouve, vérifie l'authenticité des ministères.

Il existait déjà, en ces premiers temps de l'Église chrétienne, des "apôtres" autoproclamés ou peut-être même des apôtres "adoubés par un corps ministériel" mais que l'église locale n'acceptait pas. Encore une fois l'Écriture nous rappelle que l'autorité, dans les églises locales, ne repose pas sur les ministère (quels qu'ils soient), mais sur l'église locale elle-même.

C'est elle, et elle seule, qui a le devoir et la responsabilité de jauger les ministères, de les éprouver, de vérifier les fruits qu'ils produisent. Comme le dit ce verset "certains se disent apôtres mais ne le sont pas." L'étiquette ne fait pas le bon vin ! Comme le dit l'adage : "l'habit ne fait pas le moine". Il ne manque pas aujourd'hui "d'apôtres, prophètes, évangélistes, docteurs, pasteurs", qui font étalage de leur ministère, mais leur appellation n'est pas une appellation contrôlée, car les églises locales ont été souvent dépouillées de cette fonction. Bien souvent c'est le corps ecclésiastique qui juge ses pairs, sans tenir compte par exemple d'une décision d'assemblée générale de l'église.

Or, c'est aux églises locales de discerner les vrais serviteurs de Dieu. Une telle responsabilité n'est envisageable que dans le cadre de croyants responsables et matures qui sont en mesure de juger selon des critères spirituels et fondés sur l'Écriture. Par exemple ce que la Bible dit au sujet des ouvriers fidèles, c'est qu'ils ne recherchent pas la gloire ou la renommée des hommes, mais l'édification des croyants. Ils sont humbles, servant parfois dans l'ombre. Ils sont désintéressés et capables de renoncement. Ils n'ont pas un esprit de mercenaires, mais un cœur de berger. Ils n'imposent pas leurs choix, mais sont à l'écoute des besoins du troupeau.

Un conseil pour ce jour :

Souvenons-nous qu'il nous incombe, à l'exemple des croyants d'Éphèse, d'éprouver le ministère de ceux qui se disent ministres. Ce n'est pas "porter la main sur l'oint de l'Éternel" que de le faire, au contraire, c'est permettre à la véritable autorité de se manifester dans les églises.

Paul Calzada

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. ©

2022 - www.topchretien.com